Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Avignon, Le Palais des papes et le Pont Saint-Bénézet labellisés pour un tourisme plus durable



Le Palais des Papes et le Pont Saint-Bénezet décrochent le label national 'Destination d'Excellence', attribué par Atout France. Une reconnaissance qui distingue leurs engagements environnementaux et conforte les ambitions d'Avignon en matière de tourisme responsable.

Avignon poursuit sa mue touristique. Le Palais des Papes et le Pont Saint-Bénezet viennent d'obtenir le label national 'Destination d'Excellence', délivré le 5 novembre dernier par Atout France. Les deux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

monuments ont été distingués au titre de leur démarche écoresponsable, avec des taux de conformité respectifs de 80,79% pour le Palais et de 77,68% pour le Pont. Cette reconnaissance, valable jusqu'au 4 juin 2029, récompense le travail engagé par leurs équipes et inscrit les deux sites dans une dynamique de tourisme plus respectueux de l'environnement.

Une évolution des pratiques

Les deux sites devront, notamment, poursuivre leurs efforts en matière de sobriété énergétique, de gestion de l'eau et de choix des produits d'entretien. Des pratiques exigeantes au regard de la gestion quotidienne de ces lieux très fréquentés.



Copyright Mireille Hurlin

Un label qui relève les exigences

Créé en 2024, le label 'Destination d'Excellence' succède à la marque 'Qualité Tourisme'. Atout France, l'organisme chargé de sa gestion, associe deux exigences : la qualité de l'accueil et des services et la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

responsabilité environnementale. L'évaluation porte notamment sur les conditions d'accueil, l'accessibilité, l'écoute des visiteurs et les pratiques en faveur de la protection de l'environnement. Pour le pilier écoresponsable, le seuil minimal de conformité requis lors d'une première labellisation s'établit à 60%. Les résultats obtenus par les deux monuments avignonnais dépassent donc ce niveau. Le dispositif concerne un large éventail d'acteurs touristiques, des hébergements aux restaurants, en passant par les lieux de visite et les offices de tourisme.

Avignon renforce sa dynamique

L'Office de tourisme d'Avignon a lui-même obtenu le label le 28 octobre 2026. En quelques jours, trois acteurs majeurs de l'accueil et de la découverte du territoire ont ainsi rejoint cette démarche nationale. Pour la cité des papes, dont le patrimoine constitue un puissant moteur d'attractivité, il est question de concilier fréquentation touristique, préservation des monuments et maîtrise des ressources. Le Palais des Papes et le Pont Saint-Bénézet incarnent cette ambition vers un tourisme.

Mireille Hurlin